

## Menu principal

Accueil  
Décryptage  
Editorial  
Maroc  
Monde  
Bloc-notes  
Société  
Histoire  
Periscope  
Tête d'affiche  
Chronique  
Culture  
Agenda  
Business  
Courrier  
Portrait  
Média  
Idées  
Livres  
Conso  
Balise

## Trimédia

Staff  
Contact

Les Grands Dossiers  
Année 2003

## Le malheureux destin d'Abou Elkassim Britel



21-12-2006



Le Parlement Européen vient de publier le rapport de la Commission temporaire sur l'utilisation alléguée de pays européens par la CIA pour le transport et la détention illégale de prisonniers. Ce document qui cite, bien sûr, les cas de Mohamed Zammar et de Mohamed Binyam, évoque également le sort d'Abou Elkassim Britel, un Marocain qui a la nationalité italienne. Agé de 39 ans, il sera arrêté à Lahore au Pakistan, le 10 mars 2002. Le 25 mai 2002, il sera transféré par les Américains au Maroc où il sera détenu au siège de la DST à Temara. Il subira pendant 8 mois de longs et douloureux interrogatoires. 11 février 2003, Abou Elkassim Britel sera libéré sans qu'on retienne la moindre charge contre lui. Toutefois, il sera déssaissi de son passeport européen. Après de laborieuses démarches, l'ambassade de l'Italie à Rabat lui délivrera un laissez-passer valable jusqu'au 24 mai 2003. Abou Elkassim Britel choisira de rejoindre sa famille en Italie, le 16 mai 2003, jour des attentats de Casablanca. Il sera arrêté à Bab Mellilia alors qu'il s'apprêtait à quitter le Maroc. Il sera encore une fois incarcéré au «site noir» de Temara où il sera contraint sous la torture à signer un procès-verbal dans lequel il reconnaît, malgré lui, avoir constitué une bande criminelle. Il sera transféré le 16 septembre 2003 à la prison civile de Salé. Le 3 octobre 2003, Abou Elkassim Britel sera condamné par le tribunal de Première instance de la même ville à 15 ans de prison ferme. Son avocat fera appel. La Cour d'appel réduira, le 7 janvier 2004, la peine à 9 ans. Son recours auprès de la Cour Supême sera rejeté en octobre 2004. La femme Abou Elkassim Britel crie haut et fort l'innocence de son conjoint. Elle mène depuis l'Italie un courageux combat pour sa libération et n'hésite pas à frapper à toutes les portes pour défendre sa cause.